



**Calendrier annuel
et
Tournoi d'accession
Rugby à 5**



Pour contribuer au développement de l'offre de pratique du Rugby à 5 et des finales nationales de Rugby à 5, la Fédération Française de Rugby a construit ce cahier des charges à destination des organisateurs d'événements pour promouvoir l'ensemble des manifestations.

L'objectif de ce cahier des charges est également d'ouvrir une nouvelle voie d'entrée vers l'événement national du Rugby à 5, en proposant aux tournois de candidater au titre de « tournoi d'accession », offrant une place qualificative aux finales nationales de Rugby à 5 à chaque vainqueur.

1) La pratique du Rugby à 5

Le Rugby à 5 est une pratique loisir sans plaquage, proposée par la F.F.R, qui se caractérise par le « toucher à deux mains » pour stopper la progression de l'adversaire. Il s'agit d'une activité mixte (hommes et femmes peuvent jouer ensemble), et qui s'adresse à tous, quel que soit la condition physique.

Le Rugby à 5 conserve les fondamentaux du Rugby « avancer en continuité, soutenir, conserver, presser » tout en ouvrant la pratique au plus grand nombre et à la mixité.

Les règles du jeu sont disponibles sur la page Rugby à 5 du site FFR.FR ou en [cliquant-ici](#) et sous format vidéo en [cliquant-ici](#).

2) Calendrier annuel du rugby à 5

Disponible sur le site FFR.FR, le calendrier annuel du rugby à 5 répertorie l'ensemble des tournois autorisés par les ligues régionales.

Chaque mois, les référents rugby à 5 de ligue transmettront le listing des événements prévus sur la saison en cours, afin d'actualiser le calendrier annuel.

Sur ce calendrier, les informations de tous les tournois seront disponibles (date(s), catégorie(s), contacts...).

Les tournois inscrits au processus de qualification des ligues régionales (tournois départementaux, tournois régionaux, tournée du rugby à 5, ect...) seront également affichés.

3) Tournoi d'accession Rugby à 5

Un « tournoi d'accession » sera qualificatif aux finales nationales de Rugby à 5. Les vainqueurs des catégories Open Masculin, Open Féminin, Mixte et +35 ans, seront directement qualifiés aux finales nationales, organisées par la FFR (*sous réserve de respecter les conditions d'accès à l'événement*).



Chaque saison, 3 tournois seront désignés par la Commission Nationale de Rugby à 5 pour devenir « Tournoi d'accession » sur la saison en cours (une rotation dans la localisation régionale des tournois d'accession entre chaque saison, sera encouragée par la Commission Rugby à 5).

Une contribution financière sera également proposée pour accompagner les organisateurs dans la mise en place de l'événement et la sensibilisation, l'initiation des participants à l'esprit ludique d'un rugby sans plaquage.

Les engagements de la FFR et de la Ligue Régionale auprès des tournois d'accession :

La FFR s'engage à :

- Participer financièrement à la présence d'arbitres officiels sur l'événement
- Contribuer financièrement à l'organisation de l'événement
- Accompagner le club organisateur dans la promotion de l'événement.

La Ligue Régionale de Rugby s'engage à :

- Mettre à disposition des arbitres officiels (cf. prise en charge FFR au point 6)
- Promouvoir l'événement.

4) « Tournoi d'accession » : les critères

Pour candidater au titre de « tournoi d'accession », l'organisateur s'engage à

- Accueillir au minimum 32 équipes réparties en 4 catégories (Open Masculin, Open Féminin, Mixte et +35 ans)
- Disposer de 2 terrains de rugby à XV au minimum (soit un terrain de Rugby à 5 par catégorie)
- **Organiser le tournoi lors d'un week-end entre le 2/3 avril 2022 et 18/19 juin 2022 inclus (en amont des finales nationales FFR)**
- Organiser un tournoi entreprise (facultatif)
- Promouvoir l'esprit d'une pratique ludique, conviviale avec des animations extra-sportive, stands partenaires...
- Proposer des initiations à la pratique.

5) Quand et comment postuler au titre « tournoi d'accession » ?

Toutes les structures FFR (clubs, comités départementaux, ligues régionales) organisant un tournoi de rugby à 5, peuvent postuler.

Les dossiers de demande doivent être transmis au référent Rugby à 5 de la Ligue Régionale de Rugby (formulaire disponible en fin de document).

Pour la saison 2021/2022, la date limite d'envoi est fixée au **18/03/2022**.



Merci d'apporter au dossier, des informations complémentaires sur : l'expérience en tant qu'organisateur, les installations sportives (plans/photos), les animations envisagées, les offres de restauration...

Après validation de la Ligue Régionale, le dossier sera traité pour validation et désignation en Commission Nationale de Rugby à 5.

Un tournoi d'accession est validé pour une saison.

6) Prise en charge financière

Les prises en charge fédérales attribuées aux tournois d'accession (les montants seront versés sur le code club FFR de l'organisateur) sont composées d'une part fixe et d'une part variable :

Fixe :

- Subvention d'organisation de 2000 EUR (sécurité, structures, animations)

L'organisateur devra mettre en place des outils de visibilité : 4 oriflammes ainsi qu'un panneau vainqueur (pour les qualifiés aux finales nationales) composés de sa création graphique et des logos institutionnels (FFR et pratique rugby à 5). Le BAT devra être validé par la FFR.

- Prise en charge des défraiements d'arbitrage à hauteur de 1000 EUR (soit 8 arbitres en forfait jour + indemnités kilométriques)
- 50 ballons officiels Rugby à 5 - taille 4.

Variable :

- Subvention complémentaire de 500 EUR si une catégorie entreprise est organisée (8 équipes minimum)
- Subvention complémentaire de 500 EUR si 40 équipes participantes
- Subvention complémentaire de 500 EUR si 50 équipes participantes.

7) Qualification aux finales nationales de Rugby à 5 – Tournois d'accession

En remportant un tournoi d'accession dans l'une des catégories (Open Masculin/Open Féminin/Mixte/+35 ans) une équipe est qualifiable aux finales nationales de rugby à 5, sous réserve de remplir les conditions nécessaires :

- Être une équipe appartenant à la zone géographique du tournoi d'accession (voir point 8)
- Participer aux finales nationales en étant licenciés FFR compétition ou rugby loisir (avec/sans plaquage) au sein d'une structure affiliée à la FFR
- Effectuer le règlement du droit d'entrée aux finales nationales de rugby à 5.

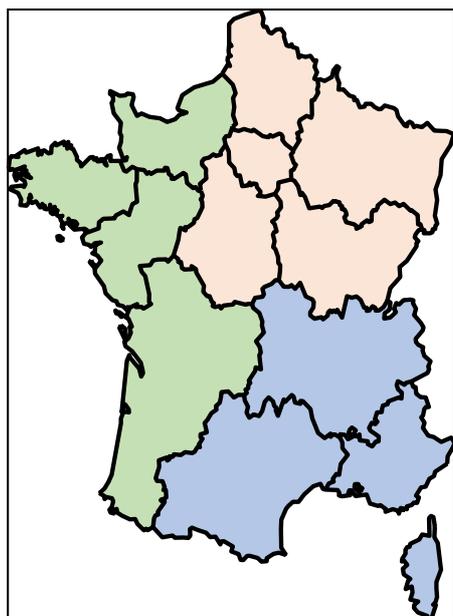
Si l'équipe ayant remporté la compétition, n'est pas en mesure de remplir les prérequis, l'équipe terminant en 2^{ème} position est qualifiable aux finales nationales.

8) Zone géographique des tournois d'accessions

Pour répartir équitablement les équipes participantes aux tournois d'accession, les tournois seront validés et organisés sur 3 zones géographiques différentes.

Seules les équipes en provenance de ces zones géographiques, pourront se qualifier aux finales nationales, en remportant la catégorie.

Une équipe extérieure à la zone géographique de qualification, pourra participer à l'événement mais ne pourra pas être qualifiable aux finales nationales.



Zone 1 : Bourgogne-Franche-Comté ; Centre Val de Loire ; Grand-Est ; HDF ; IDF.

Zone 2 : Bretagne ; Normandie ; Nouvelle-Aquitaine ; Pays de la Loire.

Zone 3 : AURA ; Corse ; Occitanie ; PACA.

Cas 1 : Une équipe de la ligue AURA remporte le tournoi de Zone 3 contre une équipe de la Ligue PACA : L'équipe de la ligue AURA a remporté le tournoi de sa zone géographique, elle est donc qualifiable aux finales nationales de rugby à 5.

Cas 2 : Une équipe de la ligue AURA remporte le tournoi de Zone 1 contre une équipe de la Ligue Ile-de-France. L'équipe de la ligue AURA a remporté le tournoi mais n'appartient pas à la zone géographique, c'est donc l'équipe d'Ile-de-France qui est qualifiable aux finales nationales de rugby à 5.

9) Contacts

AUVERGNE RHÔNE ALPES	Stéphane FERRATIER	rugbya5@ligueaura-ffr.fr
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	Max PRENAT	rugbya5bqfc@gmail.com
BRETAGNE	Olivier CHANTRENNE	olivier.chantrenne@gmail.com
CENTRE VAL DE LOIRE	Patrick KELLOGG	patrick.kellogg@rugbycentre.fr
CORSE	Dimitri GALANO	golum.9@hotmail.fr
GRAND EST	Rémi LAURENT	remi-charles.laurent@orange.fr
GUYANE	Christian CAUVY	ouestctc@gmail.com
HAUTS DE France	-	-
ILE DE FRANCE	Cindy BRUGNON	brugnoncindy@yahoo.fr
NORMANDIE	Sandrine ROMAGNE	sandrine.romagne@ffr.fr
NOUVELLE AQUITAINE	Stéphane BRETHERS	stephane.brethes@liquenouvelleaquitaine-ffr.fr
NOUVELLE CALEDONIE	Gilles ESTEVE	gilles.esteve@ffr.fr
MAYOTTE	Corentin MARIE	ad@ctrugbymayotte.fr
OCCITANIE	Alain PALAUSSE	a.palausse@free.fr
PAYS DE LA LOIRE	Olivier COLLET	obec.collet@wanadoo.fr
PROVENCES ALPES CÔTE D'AZUR	Gilles ORSONI	orsoni.rct@hotmail.fr
REUNION	Bertrand LOCQUEGNIES	bertrand.locquegnies@gmail.com
Vice-Président FFR en charge du développement	Alain DOUCET	Alain.Doucet@ffr.fr
Présidente Commission Rugby à 5	Sandrine ROMAGNE	Sandrine.Romagne@ffr.fr
Entraîneur National – Technicien FFR	Thierry JANECEK	Thierry.Janeczek@ffr.fr
Responsable Rugby Fédéral - FFR	Julien TREHARD	Julien.Trehard@ffr.fr
Chargé de mission Rugby Fédéral - FFR	Flavien BONNE	Flavien.Bonne@ffr.fr

Candidature – Tournoi d’accession Rugby à 5

En demandant une certification, l’organisateur s’engage à respecter les conditions prévues dans le cahier des charges de la FFR.

Nom de la structure FFR :		Code FFR :	
Responsable :			
Tel :		E-Mail :	
Nom du tournoi :			
Catégorie(s) organisée(s)	<input type="checkbox"/> Open Masculin <input type="checkbox"/> Open Féminin <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/> + 35 ans <input type="checkbox"/> Entreprise		
Adresse complète du site d’organisation :			
Types de joueurs	<input type="checkbox"/> Licenciés FFR // <input type="checkbox"/> Non licenciés FFR		

Le tournoi se positionne sur **l’un** des week-ends proposés par la FFR :

- | | | | |
|-------------------------------------|---|---------------------------------|---|
| - Week-end du 2-3 avril 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | - Week-end du 14-15 mai 2022 | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| - Week-end du 9-10 avril 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | - Week-end du 21-22 mai 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| - Week-end du 16-17 avril 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | - Week-end du 28-29 mai 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| - Week-end du 23-24 avril 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | - Week-end du 4-5 juin 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| - Week-end du 30 avril-1 mai 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | - Week-end du 11-12 juin 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| - Week-end du 7-8 mai 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | - Week-end du 18-19 juin 2022 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

Dans un document annexe, merci de préciser les éléments ci-dessous :

- Présentation du site de la compétition
- Nombre de bénévoles prévus
- Capacité d’accueil maximum (nombre d’équipes)
- Nombre de terrains de rugby à 5 disponible (un terrain de rugby à XV équivaut à 2 terrains de rugby à 5)
- L’environnement extra-sportif proposé
- Tout autre élément pouvant compléter le dossier de candidature (photos, courrier, historique en tant qu’organisateur d’événement...)

Cachet du demandeur	Nom et signature du demandeur

Nom de la Ligue Régionale		
Avis de la Ligue Régionale	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable
Signature et cachet de la Ligue Régionale de Rugby		

En cas de validation par la Ligue Régionale de Rugby, la demande est transmise à la Commission Nationale de Rugby à 5 FFR, pour décision et désignation.